

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - ACT Social Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'Actions : AXA World Funds - ACT Social Bonds I Capitalisation EUR (ISIN : LU2396634359)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Viser à générer un revenu et une croissance de votre investissement, mesurés en EUR, et à atteindre un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille d'obligations géré activement contribuant au financement de projets démontrant un impact social positif.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice ICE Social Bond (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés des emprunts d'Etat et des obligations d'institutions et d'entreprises de qualité Investment Grade. Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composants de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire Financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart avec l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.

Le Compartiment vise à soutenir à long terme les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies en se focalisant sur les thèmes sociaux comme la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé, la création d'emplois, le progrès socio-économique et l'autonomisation, l'accès à l'éducation et l'inclusion par l'intermédiaire de l'accès à un logement abordable, aux services financiers et aux infrastructures de base.

Dans le cadre du processus de sélection des titres, le Compartiment est tenu en premier lieu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, sauf pour les produits dérivés et les OPC sous-jacents (<https://www.axa-im.com/our-policies>), suivies d'un cadre d'évaluation des obligations exclusif en matière d'impact social et de durabilité (<https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing>), qui repose essentiellement sur les Principes applicables aux Obligations Vertes et Sociales de l'ICMA et utilisant un processus interne de sélection des obligations en matière d'impact social et de durabilité, en filtrant les obligations qui ne sont pas conformes aux exigences internes d'AXA IM en termes d'impact social et de durabilité pour les obligations. Le cadre des obligations vertes et sociales d'AXA IM est composé de 4 piliers : la qualité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de l'émetteur, l'emploi des bénéficiaires, la gestion des bénéficiaires et l'impact ESG, tels que décrits plus en détail dans le prospectus. Le taux de couverture de l'analyse ESG du portefeuille atteint au minimum 90 % de l'actif net. Pour les Obligations Sociales et Durables, l'approche sélective consiste à réduire d'au moins 20 % la composante d'obligations sociales et durables de l'univers d'investissement qui inclut à la fois des composantes de l'Indice de Référence et des composantes hors de l'Indice de Référence si ces dernières ont fait l'objet d'une analyse ESG qualitative réalisée selon la méthodologie relative aux obligations d'impact d'AXA IM. Pour les autres types d'obligations, le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence une approche sélective « Best-in-Class » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier ou à l'univers personnalisé utilisé comme base de départ) qui consiste à sélectionner les meilleurs émetteurs dans l'univers d'investissement potentiel sur la base d'une combinaison de données internes et externes, en mettant l'accent sur les dimensions sociales et l'alignement avec les ODD. Un filtre d'exclusion relatif aux incidents de déontologie est également appliqué. Deuxièmement, le Gestionnaire Financier utilise un certain nombre de facteurs, notamment l'analyse macro et microéconomique, l'analyse crédit des émetteurs, le positionnement sur la courbe des taux et l'exposition à différentes zones géographiques.

Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG

et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.

Plus précisément, le Compartiment investit au moins 75 % de son actif net dans des Obligations Sociales (obligations finançant des projets nouveaux ou existants dont l'objectif est d'avoir un impact social positif) et des Obligations Durables (obligations dont les bénéfices seront exclusivement utilisés pour financer ou refinancer un mélange de projets à la fois environnementaux et sociaux) d'émetteurs dotés de stratégies durables crédibles qui financent des projets sociaux significatifs, et au moins deux tiers de l'actif net dans des produits de taux d'émetteurs du monde entier (y compris des marchés émergents dans la limite de 25 %). Ces titres sont de qualité Investment Grade (l'exposition aux titres de qualité Sub-Investment Grade est limitée à 10 %). Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente à ces catégories en l'absence de note. Le Compartiment n'investit pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire Financier considère comme équivalente. En cas d'abaissement de la note en dessous de ce seuil, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois.

L'actif du Compartiment peut être investi dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation.

- La sélection des titres de créance ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier. Le Compartiment investit jusqu'à un tiers de son actif net dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à un quart de son actif net dans des obligations convertibles (y compris jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles).

L'exposition des actifs du Compartiment non libellés en EUR sera couverte en EUR. Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, y compris des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Le Fonds est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant trois ans.

Souscription et Rachat

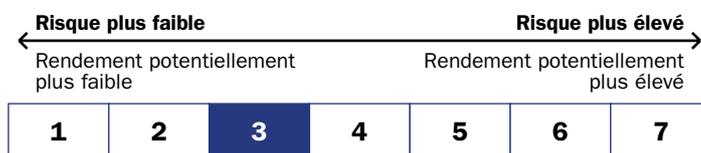
Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement initial minimum : 5 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

Investissement ultérieur minimum : 1 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque lié au marché : risque de variation de la Valeur liquidative pendant la durée de vie du Compartiment en raison des mouvements du marché (volatilité du cours des actifs, creusement des spreads) à l'œuvre sur des marchés généraux ou spécifiques.

Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de

marché pouvant empêcher le Compartiment de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.54%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Performances passées

- AXA WF ACT Social Bonds I
Capitalisation EUR (ISIN : LU2396634359)
- 100% ICE Social Bond



Le Compartiment a été lancé le 31/01/2022.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur <https://funds.axa-im.com/>. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur <https://funds.axa-im.com/> ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.